L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 1er FEVRIER 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LEROY,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 1er FEVRIER.

VENTES AL'ENCAN DE CE JOUR:

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Nieuvert & Co., à leur salle d'encan, rue Bienville, un bel assortiment de marchandises sèches.

Par D. E. Morphy, à Fendrich Bateman, Bald. Wilson, cafés Piper et Champagne, cercles de fer, bouteilles de bière, etc.

Par Eugène Toussaint, au Pickwick, face Bienville, entre les rues Chartres et Philippe, Omnibus du Théâtre—400 bouteilles de bière Turtles 15 cts.

Par J. B. Montgomery, aux ventes écuries 211 et 213 Carondelet, beaux chevaux de selle et de harnais, buggies, harnais, etc.

Par H. Dixon Jr., aux écuries de F. Lizar, rue Carondelet, chevaux et mules, buggies, harnais, etc.

Par G. Valeton, 12 rue Natchez, un assortiment considérable, viande salée, porc, morue.

Par E. Roper, de Co., aux Nos 6 et 8 de la rue Levee, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hoffman, Marks & Co., à 10 heures, au No 30 rue de Chartres, bottes, souliers, bottes brodequins, habillements, etc.

Par Jacques Bertin, aux Nos 29 et 31 de la rue Vieille-Levée, vente continuée, pour liquidation, tout le stock de M.M. Jacquet & Bechet, choix assortiment d'habillements de saison, comfortables, draps, couvertures sèches et linge.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, maïs.

Achetez vos conserves et chocolats chez M. Eugène Dupuis, 52 Vieille-Levée.

Achetez vos Stoves, Ranges de cuisine et Fourneaux économiques et Ventilateurs, chez C. L. Stevens, angle des rues Bienville et Bourbon.

ATTENTION.

Ventes de marchandises de gré du brick Orient à 10 heures, au warehouse Fisher, Lafayette. Voir les avis d'usage par Eugène Leblanc.

Vente : Mardi : — M. D. E. Morphy appelle l'attention des acheteurs sur la vente de 2000 sacs de riz annoncée pour aujourd'hui à 10 heures 12 midi, sur la Levée, devant la rue Lafayette.

Coton. Coton. — L'attention du public est appelée par M. D. E. Morphy, sur une vente de coton en transit de la barque Nelson, qui aura lieu prochain à midi.

Vente. Pipe pour bande. Pour pour cercles. — L'attention du commerce est appelée sur la vente annoncée par M. D. E. Morphy, qui doit avoir lieu mardi à 11 heures et demie du matin.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Mardi.

OPÉRA.—Faust.

LA FONTAINE NATIONAL—Fidelio.

VIEUX CARRÉ—Blackley's Minstrels.

ST. CHARLES—Mary Stuart.

VARIÉTÉS—Still Waters Run Deep.

CITY CITY MUSEUM—Nos 40 et 42 rue St. Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

GRAND MEETING
SUR LA PLACE LAFAYETTE.
Dénonciation de la Législature.

Conformément à l'appel publié dans les journaux, appel signé par plus de 1,200 des citoyens les plus connus, une foule considérable s'est rendue, hier soir, sur la place Lafayette pour prendre part au meeting annoncé. Il y avait environ cinq à six mille citoyens présents qui ont manifesté, d'une manière la plus indubitable, leur approbation des résolutions dont nous donnons le texte plus loin, et des sentiments d'indignation exprimés par les divers orateurs.

Vers six heures et demie, le colonel J. E. Walton a appelé l'assemblée à l'ordre et a prié M. Gabriel de Feriet à présider le meeting, puis il a lu la liste des vice-présidents et secrétaires du public dans les journaux.

M. de Feriet, en prenant place au fauteuil, a adressé ses remerciements à l'assemblée en termes appropriés à la circonstance.

Sur l'invitation du président, le général Harry Hays a exposé, en termes énergiques et clairs, l'objet de la réunion, que nous lecteurs connaissent déjà, et il a été écouté avec un grand intérêt.

Le colonel Fuqua, de Baton-Rouge, comme invité, a été conduit à la table du président et a lu, en langue française, des résolutions qui ont été adoptées à notre dernière réunion du Gouverneur et au Sénat et à la Chambre des Représentants, et pour demander en faveur de ces résolutions le concours du peuple, dans l'exercice de son droit constitutionnel à le représenter législativement et à désigne une délégation responsable de ses griefs.

Après avoir la ces résolutions, le colonel Fuqua a prononcé un discours, dans lequel il a dénoncé dans les termes les plus sévères la conduite de la Législature. Son argumentation a été très claire et très vigoureuse, et nous avons regretté qu'un enrouement subit ait empêché l'orateur de la compléter.

M. Wm M. Randolph a près ensuite la parole, et il a ciblé de ses sarcasmes nos modernes législateurs, qui font des largesses princières avec l'argent d'autrui, et il a fait un tableau saisissant des procédés employés et des mobiles mis en œuvre pour faire voter les lois. "Nous sommes, a-t-il dit, poussés à la révolution." Il a conclu en disant qu'il fallait répudier toutes les dettes contractées par cette assemblée sans aucune sanction et donner avis au Monde civilisé que le peuple de la Louisiane ne commettra jamais à acquitter des obligations émises par fraude ou corruption.

M. Randolph a fait, pour la forme nous le supposons, appel au gouverneur Warmoth pour qu'il convoque une convention du peuple, en disant que si la convocation n'était pas légale en la forme, la convention pourrait la légaliser puisque la souveraineté réside dans le peuple.

Le dernier orateur entendu, M. J. B. Cotton, un des membres les plus distingués de notre barreau, a développé, dans une argumentation saisissante et appuyée de chiffres, tous les griefs du peuple de la Louisiane contre la présente Législature. Il a récapitulé toutes les allégations faites en ce projet et a démontré que, si on la laisse, suit poursuivre son système de prodigalités, la Législature aurait bientôt porté la dette de l'Etat à 60 millions de dollars, c'est-à-dire à un quart de la valeur totale des propriétés dans l'Etat, d'après l'assessement. Il a ensuite déploré tout l'arsenal des lois draconniennes proposées pour armer le gouverneur du pouvoir le plus absolu et il a fait pressentir l'usage que M. Warmoth en ferait. Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse plus complète de ce remarquable discours qui a été souvent couvert d'applaudissements.

Le docteur Burns a ensuite proposé d'adopter les résolutions précédemment lues et cette proposition ayant été acceptée par acclamation, le président a déclaré le meeting ajourné.

RÉUNION DES PROPRIÉTAIRES D'ÉTABLISSEMENT PUBLICS.—On verra par une communication insérée dans nos colonnes que le colonel Dumouchel invite tous les propriétaires d'établissements publics à se réunir mercredi prochain, à sept heures du soir, chez M. Hawkins, pour y discuter une question importante. Bien que le but de la réunion ne soit pas indiqué, chacun comprendra qu'il est urgent d'aviser aux moyens de résister à des prétentions du genre de celle qu'a élevée M. Larrieu, et dont il est question dans notre chronique locale. Ce sujet intéresse tous les établissements tels que hôtels, restaurants, cafés, salons de bière ou de rafraîchissements.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — L'*Africaine* a été jouée, hier soir en présence d'un fort nombreux auditoire. Michot et Dumestre ont eu un très grand succès et le public les a rappelés plusieurs fois dans le cours de la soirée.

Aujourd'hui, mardi, qui a une représentation de *Faust*, avec MM. Michot et Dumestre, Mmes Dupuy et Dumestre, Danse, Mmes Billon et Pepita. Cet admirable ouvrage est interprété par nos artistes d'une façon supérieure.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.—La Société de Bienfaisance mutuelle du Pélican doit donner un grand bal dans la salle de la Société Allemande, rue Bienville, le *Mardi Gras*, premier mars. Nous publions dans nos colonnes d'annonces la liste des membres du comité d'invitation, et divers renseignements. Les bals de cette société ont toujours été très beaux, et nous pensons que les billets et les invitations pour celui de cette année seront très recherchés.

ANNUAIRE DE LA LOUISIANE ET DU MISSISSIPPI.—Nous apprenons de nouveau l'attention de tous ceux hommes d'affaires et de nos plus hautes sur l'importance d'un pareil ouvrage. M. Andrew Boyd, qui vient de l'entreprendre, a une grande expérience dans la composition des annuaires, et, celui qu'il est en train de combiner est appelé à un grand succès. Il sollicite, en ce moment des annonces et des abonnements.

Toutes communications au sujet de l'ouvrage devront être adressées à S. Alexander, No 214, rue du Camp.

LA MORT DE VICTOR NOIR.

Historique complet.

Les articles de journaux.

Trois cartels.

Le meurtre de Noir.

Les deux versions.

Les pièces à conviction.

Le rôle de Rochefort.

L'enterrement de Noir.

Les débats à la Chambre.

Les désordres dans Paris.

Nous avons reçu hier nos journaux de Paris, du 10 au 15 janvier. Nous y trouvons les détails les plus complets sur la malheureuse affaire qui s'est passée à Auteuil, le 10 janvier, chez le prince Pierre Bonaparte. Nous empruntons à divers journaux les récits et documents suivants :

HISTORIQUE DE L'AFFAIRE.

Depuis quelque temps, un journal démocratique ardent, la *Revanche*, fondé en Corse par M. Louis Tomasi, bâtonnier des avocats près la cour de Bastia, et suivant en cela la tactique des feuilles de même nuance du continent, attaquait la mémoire de Napoléon Ier, sapait la dynastie dans sa base.

Le prince Pierre défendait, de son côté, dans le journal l'*Avenir de la Corse*, dirigé par M. Jean de la Rocca, son illustre sœur.

La polémique devenait passionnée jusqu'à l'excès. Le vieux sang corse s'accommode mal des compromis du langage parlementaire, et les articles des écrivains Corses sont souvent empreints plutôt écrits avec du sang qu'avec de l'encre.

Si bien que, à la fin, des témoins se rencontrèrent, et bientôt on attendait que la date fût fixée pour une rencontre entre MM. Tomasi et Pierre Bonaparte.

Voici à quelle occasion ce dernier avait quitté la plume pour prendre l'épée.

L'*Avenir de la Corse*, journal sympathique au prince, publiait dans son numéro du 20 décembre un article intitulé : *Les Jeunes de Napoléon sur les destinées de la Corse*.

Le rédacteur, M. de la Rocca, demanda au prince son appréciation sur cet article.

Celui-ci répondit, le 22, une lettre, insérée dans le numéro du 25, dans laquelle, après avoir énuméré un certain nombre de souvenirs patriotiques absolument loyaux, Pierre Bonaparte, revenant à ses ennemis de la *Revanche* par un détour, disait :

Je pourrais multiplier les faits propres à faire naître le cœur de tous les enfants de la vieille Corse, ce *sole d'allori*, nid de lauriers, comme on l'a dit justement ; mais pour quelques malheureux *furbasi* de Bastia, qui le Vieux du marché devraient se charger d'appliquer une leçon touchante ; pour quelques lâches Judas, traîtres à leur pays, et que leurs propres parents eussent autrefois *fejés* à la mer dans un sac ; pour deux ou trois nullités, irritées d'avoir inutilement sollicité des places ; que de vaillants soldats, d'adroits chasseurs, de hardis marins, de laborieux agriculteurs, la Corse ne compte-t-elle pas, qui abonnent les sacrifices et qui leur eussent déjà mis *le destino per le corvette*, les trépes aux champs, si on ne les avait retenus ?

Laissons ces *l'Ilioli* à l'opprobre de leur trahison ; et qu'il me soit permis de rappeler un mot d'un diplomate américain qui, à propos des ordures que certains journaux et pamphlets ont jetées à la Colonne, disait que la France elle-même, ce grand pays, est plus connue dans l'univers par Napoléon que Napoléon par la France.

Napoléon n'a fait que son devoir, quand il a pris son grade et toutes ses facultés au service de la France, qui l'en a largement récompensé par le culte voué à sa mémoire, culte dont le vote du 10 décembre a été la sublime manifestation ; mais je le dis, bien respective aux ignorants et aux libellistes de mauvaise foi : il n'est pas moins vrai que tous les écrivains militaires, français et étrangers, faisant autorité, conviennent qu'en 1815, la France était définitivement vaincue sans Bonaparte.

Malgré les escargots rampant sur le bitume pour le tayer de leur bave, l'auréole du grand homme ne sera point ternie ; et il était possible de supposer un instant qu'elle le fût, ses détracteurs, mauvais patriotes, ne seraient parvenus à amoindrir la France de sa plus glorieuse illustration.

Que les Corses ne se préoccupent donc pas du disparate que d'infimes folliculaires de Bastia tentent vainement d'établir entre des sentiments unanimes qui ont atteint le niveau d'une religion nationale.

Que le pouvoir n'amène pas son parlisme, ou ressentiment à des combinaisons qui contribuaient les affaires du pays à ceux qui ne professent pas sincèrement cette religion.

Que Dieu inspire ceux qui, d'une main ferme, élèveront nos aiglos au-dessus des complétements étrangers et des discordes intestines, et que notre chère Corse soit toujours prête de sa solidarité avec la France et avec son élu ! — *Revire il sueiri*

Je vous serre la main, mon cher ami, affectionné P.-N. BONAPARTE.

La phrase dans laquelle le prince dit qu'il est obligé de retenir ses amis prêts à *mettre les trépes aux champs* des démocrates corses fut amèrement relevée par M. Tomasi qui répondit dans la *Revanche* :

Menacer quelqu'un de lui arracher les trépes, c'est dire que le pouvoir a pour les bons arguments sont toujours préférables aux actes de violence et de brutalité.

Au surplus, nous prenons acte des extravagantes menaces que nous adresse M. Pierre-Napoléon Bonaparte. Nous prenons la France à témoin de cette provocation inédite, et nous en laissons à notre adversaire toute la responsabilité.

Mais la *Revanche* a un représentant à Paris M. Paschal Grousset, rédacteur de la *Marseillaise* et collaborateur du journal de M. Tomasi.

M. Paschal Grousset prit fait et cause pour son journal et fit intervenir la *Marseillaise* dans le débat. Le prince Pierre y fut fort attaqué chaque jour, et, en dans le numéro pour dimanche, un article de M. Lavigne transportait définitivement à Paris la polémique commencée entre Ajaccio et Bastia.

L'article en question commence ainsi :

Il y a dans la famille Bonaparte de singulières personnalités dont l'ambition exagérée n'a pu être satisfaite et qui, se voyant relégués systématiquement dans l'ombre, sentent de dépit de n'être rien et de n'avoir jamais touché au pouvoir. Ils ressemblent à ces vieilles filles qui n'ont pu trouver de dupes et qui, pleurent sur les amants qu'elles n'ont pas eu.

Rangeons, dans cette catégorie de malheureux éclopés, le prince Pierre Napoléon Bonaparte qui, de même d'entre ce de faire du journalisme à ses heures. Il habite en Corse pli il fait la guerre à la démocratie radicale et se remporte plus de 50 serions que d'*Aiaccio*. La *Revanche*, journal démocratique de la Corse, nous initie à ces détailles et nous donne un fulminant on des articles du dimanche passé.

Puis, après avoir rappelé les proclamations républicaines du prince en 1848, il poursuit :

Tout habitué qu'on soit aux palinodies, on peut trouver étrange qu'un homme qui dit il y a vingt ans : "Mon père était républicain ; je le suis donc par conviction, par instinct, par tradition," et que ce même homme traite aujourd'hui les traîtres "que leurs parents eussent autrefois jetés à la mer dans un sac" les choyens qui sont restés fidèles, en dépit de leurs ambitions, à leurs instincts, à leurs traditions !

Par boulevar, la cruelle expérience du passé nous donne pour l'avenir une règle de conduite. Que la Ligue Républicaine se garde de tout ce qui porte le nom de Bonaparte, de tout ce qui touche de près ou de loin aux princes aux noms plus ou moins illustres. Et que la Corse continue sa vaillante propagande démocratique. La France, sa mère adoptive, en saura bientôt gré à ceux qui ont produit les Napoléon.

A la suite de cet article le prince Pierre Bonaparte écrivit à Rochefort la lettre que nous avons publiée dimanche dans l'*Abeille*.

D'un autre côté, trois témoins de rencontre avec le prince Bonaparte furent arrêtés par des rédacteurs de la *Marseillaise*.

M. Rochefort personnellement provoqué, choisit pour témoins MM. Arnaud et Mallon.

De M. Ernest Lavigne : Témoins, MM. Fleurens et Bazire.

De M. Paschal Grousset, rédacteur et collaborateur de la *Revanche de Corse*, spécialement chargé de représenter ce journal à Paris. Témoins, MM. Victor Noir et Ulric de Fonvielle.

Vers maintenant la provocation indirecte de M. Paschal Grousset, dont étaient chargés MM. Ulric de Fonvielle et Victor Noir, auprès du prince :

A MM. de Fonvielle et Victor Noir, rédacteurs de la MARSEILLAISE.

Mes chers amis,

Voici un article récemment publié avec la signature de M. Pierre Bonaparte et où se trouvent, à l'adresse du rédacteur de la *Revanche*, journal démocratique de la Corse, les insultes les plus grossières. Je vous prie, mes chers amis, de vouloir bien vous présenter en mon nom chez M. Pierre Napoléon Bonaparte, et lui demander la réparation que aucun homme d'honneur ne peut refuser dans ces circonstances.

PASCHAL GROUSSET.

Nous avons déjà donné le récit de Fonvielle. Il n'y a rien à y changer, mais voici une autre version du récit du prince :

J'ai tout d'abord répondu :

— J'ai affaire à M. Rochefort et non à ses mandataires.

— Lisez cette lettre, a dit M. Victor Noir.

— Elle est toute là, si je comprends. Puis j'ai ajouté : Eh bien-vous soldaires ?

Il m'a répondu par un soufflet, et immédiatement M. de Fonvielle, comme pour empêcher toute réponse de ma part, a sorti un pistolet. Me voyant ainsi attaqué et blessé, j'ai immédiatement pris un pistolet de poche et j'ai tiré sur M. Victor Noir. Je pense, M. de Fonvielle, n'ont alors pu

croupi derrière un fauteuil, cherchant en vain, tout ou m'abriter à armer son pistolet. J'ai fait feu sur lui sans résultat.

Alors il s'est sauvé, passant devant moi, sans que j'essaie à l'en empêcher, ce qui m'est été facile. Mais, arrivé derrière la première porte, il m'a ajusté de nouveau. J'ai tiré une troisième balle, que le petit vaillant de mon arme a dû également rendre inutile.

Je me bornerai à ajouter que ces mêmes *cent cinquante* ont *sur ma boîte à pistolets* *trois* comme *4 cents* ; cela suffira à montrer que la lutte de M. Pascal Grousset n'était qu'un prétexte pour m'entraîner dans une embuscade parfaitement préparée.

APRÈS LE MEURTRE.

Voici les nouveaux renseignements qui nous parviennent cette nuit ; Vers une heure et demie, plusieurs personnes virent sortir de la maison du prince Pierre Bonaparte un homme levant sur chapeau du Fair, en criant : "On assassine dans la maison du prince Pierre Bonaparte ! *Au secours !* au secours !" M. Ouvrier, maçon pénétra sous une porte cochère ; presque au même moment, M. Louis Voogts, concierge, rue Étranger, 1, entrait sous cette porte. Il aperçoivit M. Victor Noir qui venait de tomber à genoux sur le pavé, et qui essayait de se soulever.

M. Voogts lui demeura la tête. M. Noir essaya de prononcer quelques mots, mais il fit signe qu'il étouffait. M. Voogts, ne voyant pas de trace de sang, écarta vivement la redingote et le gilet du blessé, et prenant alors à la hauteur du cœur une profonde blessure d'où le sang s'échappait, inondant la chemise et le pantalon. Aidé de maçon et d'une autre personne, M. Voogts transporta le blessé chez M. Monteux, pharmacien, dont la boutique est située à quelques mètres de la maison du prince Bonaparte. Un médecin, le docteur Samazeuil, qui habite au-dessus de la pharmacie, descendit immédiatement et examina la blessure. Il reconnut que M. Victor Noir était mort ; il avait succombé pendant le trajet.

Le commissaire de police fut aussitôt prévenu, et, à la sollicitation de MM. Ulric de Fonvielle, Santon et Paschal Grousset, on conduisit le corps de M. Victor Noir, placé sur un brancard, chez M. Noir, son frère, qui demeure passage Masséna, 2, à Neuilly.

M. Victor Noir était une jeune homme de haute stature et d'une forte corpulence. Il n'avait pas encore atteint ses vingt et unième année, et, malgré son visage imberbe, il paraissait beaucoup plus âgé qu'il ne l'était en réalité. Ce malheureux jeune homme devait se marier le lendemain.

Le revolver de poche est une arme de provenance anglaise, à six coups.

Celui de M. de Fonvielle, déposé chez le commissaire de police, est de dimensions assez exiguës. La poignée est en ivoire, damasquiné argent, d'un calibre encore plus petit que celui d'un pistolet.

On a remis également chez le commissaire une canne à épée qu'avait apportée M. Victor Noir.

M. Hostein, rédacteur à la poste, a dit à M. de Fonvielle, qui ne savait, comment désarmer son revolver :

— Donnez-moi votre arme, je vais la désarmer. Ce qu'il fit.

Le factum a constaté qu'aucune charge n'était restée à ressorts le revolver entre les mains du commissaire de police en présence de M. de Fonvielle et Samazeuil.

Au lieu de suivre le même chemin que M. Victor Noir, M. Ulric de Fonvielle était tellement troublé qu'il s'est trompé de porte et est sorti par la salle de billard.

Il paraît que ce qui causait son trouble, c'est que son chapeau était criblé de balles et que, dans la précipitation, il avait oublié de le prendre. Il ne pouvait m'en saisir qu'à le jeter. Il lui a fallu l'aide du facteur du télégraphe pour s'en débarrasser et s'en aller dans la rue.

Tandis que la foule se pressait en lisant les détails de l'affreuse aventure dans son sang, et le félicitaient.

— Ne me félicitez pas, a répondu M. Pierre Bonaparte ; je ne suis pas malheureux.

Un instant après, dit un rédacteur du Figaro, est entré un commissaire de police qui a fait sortir M. Pierre Bonaparte un interrogatoire verbal, c'est-à-dire que qu'il fait revêtir du caractère officiel.

Le magistrat est parti en faisant savoir au prince qu'il ne quitterait pas son habitation de la nuit.

Pendant tout le temps qu'a duré cet entrevue, une foule immense s'était portée sur le boulevard, et la manifeste à plusieurs reprises le désir d'être admise à la justice de son pays.

Quand nous sommes sortis, la foule était massée devant la maison qu'habite le prince ; des sergens de ville circulaient en nombre environ, mais le calme régnait comme on se l'imagine, ne manifestait cependant aucun mouvement d'hostilité.

Aussitôt rapport, vers quatre ou cinq heures, M. de Fonvielle avait fait venir M. Rochefort, le député de la Seine, conscription, n'est rendu chez le garde des sceaux.

Le ministre de la justice lui a annoncé que des ordres étaient donnés au procureur général pour que l'information fût ouverte le plus rapidement possible et que M. Pierre Bonaparte fût mis en état d'arrestation.

L'ARRESTATION DU PRINCE.

A l'heure dîner entrevue avec M. le procureur général et M. le procureur impérial. M. le procureur général a assuré que la personne du prince jusqu'à décision du parquet, a envoyé deux capitaines de la garde nationale, pour le garder.

Le prince avait du rester fait appel déjà le commissaire de police pour se mettre à la disposition, lui disant qu'il venait de commettre un meurtre et qu'il pouvait lui arrêter immédiatement si c'était son bon plaisir.

Le commissaire n'était contenté de demander au prince de s'engager sur parole à ne point prendre la fuite.

A huit heures du soir, le procureur impérial Desmarest et M. Bernier, juge d'instruction, sont arrivés à la Grande-Rue d'Auteuil.

Il n'est trouvé là que la princesse, entourée de quelques intimes, qui s'efforçaient de la consoler et de la rassurer.

Elle déclara à M. Desmarest que son mari était parti pour aller à la Préfecture qu'il ne savait pas quel dit avec vue lui M. Victor Noir, et que lorsqu'il avait accédé à la requête du commissaire, le prince avait pensé prudemment surtout de l'embarras que cette mort allait causer à l'Empereur.

Le procureur impérial s'est alors parti pour se constituer prisonnier à la Conciergerie, où il est arrivé au moment où les deux capitaines de la garde municipale se présentaient pour le garder.

Les locataires y avaient été préparés à l'avance, d'après les ordres transmis à la sûreté.

Le prisonnier a été installé à son arrivée dans la grande tour où se trouve le salon de la Gendarmerie au-dessus du prison, immédiatement à la suite de son entrée. Le prince a donné pas le fait deux pièces à sa disposition. Il a été entendu comme un simple prévenu, sur le mandat de dépôt décerné contre sa personne par M. le juge d'instruction Bernier.

INSTRUCTION.

Nous avons laissé M. le procureur impérial et M. Bernier à Auteuil. Ils ont de la visite de ces deux magistrats sur les lieux du crime, et ils ont constaté le flagrant délit, la seule formalité judiciaire que l'on devait et pouvait remplir avant l'apparition du procureur impérial. Mais, en vertu de la justice, qui est appelée, à dater d'aujourd'hui, à connaître du meurtre commis hier.

A l'effet de constater ce flagrant délit, MM. les magistrats instructeurs ont successivement joint le salon où s'est passé le meurtre, et remporté plus de 50 pièces dans l'état où il se trouvait lors de la sortie de M. de Fonvielle.

Ils ont fait procéder à l'inventaire devant eux le commissaire appelé, assistité le mentre, à vérifier les pièces en bonne forme. Ils ont ensuite fait apposer les scellés sur les pièces dans le salon du prince et sur M. Ulric de Fonvielle.

Parmi les pièces figure un état rempli de cartouches que M. de Fonvielle avait dans ses poches, cartouches qui s'adaptent parfaitement dans le tonnerre du revolver de M. de Fonvielle. Ils ont trouvé dans le gant de M. Victor Noir, et en faisant constater qu'aucun des coups n'avait été tiré.

Après ces formalités remplies, les deux magistrats sont revenus à la Conciergerie pour recueillir l'interrogatoire du flagrant délit. Ils ont terminé vers quinze jusqu'à deux heures du matin.

Pendant que M. Bernier faisait subir un interrogatoire à M. Rochefort, M. Desmarest, le Conciergerie, qui avait déclaré que, bien que souffrant et horriblement fatigué, il était prêt à répondre à toutes les questions qui lui seraient posées, qu'il ne pouvait rien dire à l'instruction, qu'il ne pouvait rien dire à l'instruction, qu'il ne pouvait rien dire à l'instruction